

VILLE DE SHEDIAC

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL

DATE : LE 25 JANVIER 2016

LIEU : SALLE DU CONSEIL

L'HEURE : 19 H

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS : Jacques LeBlanc, maire
Laura Gallant, maire suppléante
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Sylvie C. Boudreau, conseillère
Marc Fougère, conseiller
Germaine Gallant, conseillère
Michel LeBlanc, conseiller
Anita Léger-MacDonald, conseillère

ET : Gilles Belleau, secrétaire municipal et directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire municipale adjointe
Réjean Godin, directeur des finances
Paul Boudreau, dir. de la Vie communautaire
Margot Allain Bélanger, dir. des opérations municipales
Danny Pellerin, dir. dév. économique et tourisme
Deux (2) journalistes
Sept (7) citoyens

1. OUVERTURE OFFICIELLE

Le président Maire Jacques LeBlanc déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national et la réflexion spéciale du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C16-001 Proposé par : Marc Fougère
Appuyé par : Germaine Gallant

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que circulé.

PROPOSITION ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Le directeur général informe l'assemblée qu'il y a un changement dans la motion **C15-201** du 30 novembre 2015. L'heure de la présentation publique du 25 janvier et l'audience publique du 29 février 2016 aurait dû être 18 h 45

et non 17 h 45. Lors de la réunion plénière du 18 janvier dernier, les conseillers Roger Caissie et Marc Fougère ont accepté de modifier l'heure de la présentation publique du 25 janvier 2016 et de l'audience publique du 29 février 2016 à 18 h 45. Les avis ont été placés dans les journaux afin d'informer le public.

C16-002 Proposé par : Anita Léger-MacDonald
 Appuyé par : Laura Gallant

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 30 novembre 2015 soit accepté avec la modification pour l'heure de la présentation publique du 25 janvier 2016 et de l'audience publique du 29 février 2016 à 18 h 45.

PROPOSITION ADOPTÉE

C16-003 Proposé par : Laura Gallant
 Appuyé par : Sylvie C. Boudreau

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1^{er} décembre 2015 soit accepté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE

C16-004 Proposé par : Germaine Gallant
 Appuyé par : Michel LeBlanc

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 7 décembre 2015 soit accepté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE

C16-005 Proposé par : Sylvie C. Boudreau
 Appuyé par : Patricia Bourque-Chevarie

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 décembre 2015 soit accepté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE

4. PRÉSENTATIONS PUBLIQUES/PÉTITIONS/DÉLÉGATIONS

Présentation : Le président remet un chèque à Trinity United Church au montant de 1 000 \$ et à la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton au montant de 575 \$.

Présentation : Christina Waddy de Corporate Research Associates Inc. (CRA) adresse l'assemblée concernant le sondage qui a été fait en novembre dernier. Elle explique les résultats du sondage. Plus de 400 citoyens et citoyennes de la municipalité ont répondu au sondage. Le résultat du sondage avait été remis au conseil et un communiqué de presse a été distribué aux médias.

5. LECTURE DE CORRESPONDANCE

a) Ministère des Transports - OBJET: Plan quinquennal – Amélioration des routes provinciales désignées. M. James Hoyt demande à la municipalité de soumettre la mise à jour du Plan quinquennal au Ministère des Transports.

Plan quinquennal – Amélioration des routes provinciales désignées

C16-006 Proposé par : Sylvie C. Boudreau
 Appuyé par : Michel LeBlanc

ATTENDU QUE le ministère des Transports demande la mise à jour du Plan quinquennal afin d'établir son programme ordinaire d'amélioration des routes provinciales désignées pour la saison de construction 2016.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Plan quinquennal soit soumis comme suit:

2016 - Aucuns travaux prévus sur les routes provinciales désignées.

2017 – 1) Route 133 (rue Sackville à rue Chesley) : Le projet prévu comprend le remplacement des tuyaux d'eau potable, remplacement du système d'égouts pluviaux, nouveaux trottoirs, réparations au système d'égouts sanitaires, reconstruction de la structure de la route et l'aménagement paysager.

2018 – 1) Route 133 (rue Hanington à rue Chesley) : Réparations au système d'égouts pluviaux, remplacement des tuyaux d'eau potable, et revêtement complet de la route (« mill & pave »).

2019 – 1) Route 133 (rue Ste-Anne à rue Alphonse) : Le projet prévu comprend le remplacement des tuyaux d'eau potable, remplacement du système d'égouts pluviaux, nouveaux trottoirs, réparations au système d'égouts sanitaires, reconstruction de la structure de la route et restauration de la surface.

2020 – 1) Route 133 (rue Alphonse à rue King) : Le projet prévu comprend le remplacement des tuyaux d'eau potable, remplacement du système d'égouts pluviaux, nouveaux trottoirs, réparations au système d'égouts

sanitaires, reconstruction de la structure de la route et restauration de la surface.

PROPOSITION ADOPTÉE

b) Festival de musique du Grand Moncton inc. - OBJET: Demande de fonds. Ce groupe demande une contribution envers leur festival de musique.

Il est recommandé de transférer cette demande au comité de développement culturel.

C16-007 Proposé par : Laura Gallant
 Appuyé par : Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON demande au comité de développement culturel de traiter cette demande et que la recommandation soit apportée aux membres du Conseil.

PROPOSITION ADOPTÉE

c) École Monseigneur-François-Bourgeois - OBJET : Demande de subvention. La directrice adjointe par intérim demande pour l'octroi annuel pour l'école Mgr. François-Bourgeois. Elle aimerait que la contribution annuelle de 5 000 \$ de la Ville de Shediac soit pour l'aménagement d'un nouveau terrain de jeux à l'école MFB.

C16-008 Proposé par : Patricia Bourque-Chevarie
 Appuyé par : Laura Gallant

QU'ON accepte d'octroyer un don de 5 000 \$ à l'École Monseigneur François-Bourgeois envers l'aménagement d'un parc à l'école Mgr. François-Bourgeois et que les fonds utilisés viennent du budget 2015.

PROPOSITION ADOPTÉE

d) Ministère des Transports et de l'Infrastructure - OBJET : Demande. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure demande aux municipalités d'accepter la formule proposée concernant le partage des coûts des projets admissibles au Programme d'amélioration des routes provinciales désignées dans les municipalités.

Le directeur général informe que le partage des coûts pour la municipalité de Shediac serait une contribution d'au plus 25%.

C16-009 Proposé par : Michel LeBlanc

Appuyé par :

Anita Léger-MacDonald

QU'ON accepte la demande du Ministère des Transports et de l'Infrastructure envers le partage des coûts des projets admissibles au Programme d'amélioration des routes provinciales désignées dans les municipalités.

PROPOSITION ADOPTÉE

e) Tourisme, Patrimoine et Culture - OBJET : Déclaration – Semaine du Patrimoine 2016. La direction du patrimoine invite la municipalité de Shediac à célébrer la *Semaine du Patrimoine 2016* qui se tiendra du 8 au 15 février 2016.

Le président fait la lecture de la proclamation déclarant la semaine du patrimoine la *Semaine du Patrimoine du Nouveau-Brunswick* et le 15 février le *Jour du patrimoine* à Shediac.

f) Service d'incendie de Shediac : OBJET : Demande. Josée Gallant aimerait devenir pompière volontaire au sein de la Brigade de pompiers de Shediac.

C16-010 Proposé par : Marc Fougère
 Appuyé par : Sylvie C. Boudreau

QUE l'on accepte Josée Gallant à titre de pompière volontaire au sein de la Brigade de Shediac.

PROPOSITION ADOPTÉE

g) La Légion royale canadienne - OBJET : Demande d'aide financière. Le président demande à la municipalité pour le dernier versement de 17 000\$ pour 2016 envers les coûts pour les rénovations majeures qui ont été effectuées sur l'édifice de la Légion royale canadienne, située au 386, rue Main à Shediac. De plus, le président aimerait faire une présentation au Conseil en février afin de discuter d'autres projets de rénovations.

C16-011 Proposé par : Laura Gallant
 Appuyé par : Anita Léger-MacDonald

QU'ON l'on accepte d'octroyer un don pour la somme de 17 000 \$ à la Légion royale canadienne.

PROPOSITION ADOPTÉE

6. RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS ET SPÉCIAUX

Rapports financiers

Un rapport de la situation financière de la municipalité en date du 31 décembre 2015 est circulé à l'assemblée. Le rapport des dépenses des membres du Conseil municipal en date du 31 décembre 2015 est également distribué.

Services de protection

Service d'incendie - Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de novembre et décembre 2015 est circulé à l'assemblée.

Service de police - Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de novembre et décembre 2015 est circulé à l'assemblée.

Rapport de la CSRSE - M. Danny Pellerin a distribué le rapport des permis de construction pour le mois de janvier à décembre 2015. Ce rapport nous donne la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

7. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Belleau présente son rapport. De plus, il termine son rapport en remerciant M. Paul Boudreau pour tout son beau travail et dévouement à la Ville de Shediac. M. Boudreau prend sa retraite avec 22 années de services au sein de la Ville de Shediac.

8. RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

À ce moment-ci, le président quitte le fauteuil et se retire de la salle afin d'éviter toute possibilité de conflit d'intérêt. En son absence, la maire suppléante préside la réunion.

Résolution - Modification de l'arrêté de zonage

Voir procès-verbal du 29 février 2016

C16-012 Proposé par : Marc Fougère
 Appuyé par : Anita Léger-MacDonald

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a reçu une demande de Ronald LeBlanc de Villa Providence afin de changer le zonage pour le terrain situé au 401, rue Main portant le numéro d'identification 70233507 de la zone commerce central (CC) à la zone (IS) services collectifs dans le but de permettre l'agrandissement du foyer de soins Villa Providence;

PAR CONSÉQUENT, IL EST DONC RÉSOLU QUE

le Conseil procède à l'étude du dossier afin de déterminer s'il est dans l'intérêt public de modifier l'arrêté de zonage;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le secrétaire municipal se charge au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 68 de la *Loi sur l'urbanisme*, l'avis public relativement à l'adoption de tel arrêté et demande un avis par écrit de la Commission de services régionaux sud-est conformément à l'article 66 de la *Loi sur l'urbanisme* et donne une extension jusqu'au 2 mars 2016 pour recevoir l'avis. Finalement, que l'audience publique soit fixée au lundi 29 février 2016 à 18 h 45 en la salle du conseil pour entendre les objections à l'arrêté proposé.

PROPOSITION ADOPTÉE

À ce temps-ci, le maire revient dans la salle et reprend le fauteuil afin de présider la réunion.

9. AFFAIRES NON TERMINÉES - aucune

10. INTRODUCTION DES AFFAIRES NOUVELLES

Le président prend l'occasion pour féliciter le comité organisateur du Carnaval d'hiver. Il explique les différentes activités qui auront lieu lors du Carnaval.

Le président prend l'occasion de remercier le directeur de la Vie communautaire pour son excellent travail et son dévouement. M. Boudreau prend sa retraite après 22 années de services au sein de la Ville de Shediac.

Conseillère Anita Léger-MacDonald informe que le Gala de la Chambre de commerce du Grand Shediac aura lieu le 6 février prochain au Centre multifonctionnel.

11. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

Conseillère Anita Léger-MacDonald s'informe si on peut ajouter des bannières le long de la rue Main du côté ouest de la municipalité entre les rues Sackville et Hanington.

Conseillère Sylvie C. Boudreau s'informe si on peut ajouter une fontaine au parc pour chiens. Le directeur de la Vie communautaire souligne que selon

l'étude qui a été faite, il n'est pas recommandé d'ajouter une fontaine au parc pour chiens.

Conseillère Patricia Bourque-Chevarie s'informe si on peut ajouter une lumière rouge clignotante à l'intersection de la rue Donat et l'avenue Caissie (en face des appartements Château Centre-ville), car plusieurs personnes ne font pas leur arrêt.

Conseiller Marc Fougère informe que le comité de protection a avisé le représentant de la GRC concernant certains problèmes (gens qui ne font pas leur arrêt et l'excès de vitesse). Il ajoute que les membres de la GRC sont au courant de la situation, mais ils n'ont pas de solution à ces problèmes.

La maire suppléante informe que la municipalité a besoin de la présence de la GRC afin de rectifier le problème des gens qui ne font pas leur arrêt.

12. PRÉSENTATION ET LECTURE DES ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Le président prend l'occasion de remercier conseillère Patricia Bourque-Chevarie et la directrice générale du Centre-ville Downtown Inc. pour le beau travail avec le Centre-Ville Downtown Inc.

2^e lecture de l'Arrêté N° B-16-10, Budget de Centre-ville Shediac Downtown Inc.

C16-013 Proposé par : Patricia Bourque-Chevarie
 Appuyé par : Germaine Gallant

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté N° B-16-10 soit faite par son titre et dans son intégralité.

PROPOSITION ADOPTÉE

Le secrétaire fait la deuxième lecture de l'Arrêté N° B-16-10 par son titre et dans son intégralité.

C16-014 Proposé par : Patricia Bourque-Chevarie
 Appuyé par : Germaine Gallant

QU'ON accepte la deuxième lecture de l'Arrêté N° B-16-10 par son titre et dans son intégralité.

PROPOSITION ADOPTÉE

3^e lecture de l'Arrêté N° B-16-10, Budget de Centre-ville Shediak
Downtown Inc.

C16-015 Proposé par : Patricia Bourque-Chevarie
 Appuyé par : Sylvie C. Boudreau

QUE la troisième lecture de l'Arrêté N° B-16-10,
un arrêté concernant le budget de Centre-ville
Shediak Downtown Inc., soit faite par son titre.

PROPOSITION ADOPTÉE

Le secrétaire fait la troisième lecture de l'Arrêté N° B-16-10 par son titre.

C16-016 Proposé par : Patricia Bourque-Chevarie
 Appuyé par : Laura Gallant

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et
l'adoption de l'Arrêté N° B-16-10.

PROPOSITION ADOPTÉE

2^e lecture de l'Arrêté Z-14-44-8Z, un arrêté modifiant l'Arrêté de Zonage

C16-017 Proposé par : Marc Fougère
 Appuyé par : Anita Léger-MacDonald

ATTENDU QUE le Conseil peut se passer de
faire la lecture dans l'intégralité d'un arrêté
lorsqu'un avis est publié soit dans les journaux,
soit sur le site Internet municipal, et en conformité
avec la *Loi sur les municipalités*;

ATTENDU QUE le Conseil est satisfait que les
avis ont été faits dans les journaux et sur le site
Internet afin de respecter les exigences de la *Loi
sur les municipalités*;

ATTENDU QUE le Conseil est satisfait que les
modifications portées à l'arrêté depuis la première
lecture sont acceptables pour la bonne
administration de l'arrêté;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil passe à la
2^e lecture de l'arrêté Z-14-44-8Z par titre.

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil ne passe pas à la lecture dans l'intégralité de l'arrêté et que les modifications proposées et examinées par le Conseil ce soir soient acceptées comme étant intégrés à l'arrêté final;

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil passe ensuite à la 3^e lecture par titre.

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-8Z, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de la Ville de Shediac, soit faite par son titre.

PROPOSITION ADOPTÉE

Le secrétaire municipal fait la deuxième lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-8Z par son titre.

C16-018 Proposé par : Marc Fougère
 Appuyé par : Anita Léger-MacDonald

QU'ON accepte la deuxième lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-8Z par son titre.

PROPOSITION ADOPTÉE

13. MOTIONS ET RÉOLUTIONS

Emprunts de capitaux

C16-019 Proposé par : Laura Gallant
 Appuyé par : Michel LeBlanc

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Shediac, en vertu de la *Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités*, demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue de dépenses en capital pour les durées et les sommes suivantes :

<u>Fin</u>	<u>Durée</u>	<u>Somme</u>
Services relatifs aux transports		
Construction de routes – rue Chesley Street	15 ans	900 000 \$
Reconstruction de routes – rue Pascal-Poirier Street (financement temporaire)	3 ans	1 300 000 \$
Achat d'un camion lourd (Tandem)	10 ans	200 000 \$
Achat d'une chargeuse frontale (Loader)	10 ans	290 000 \$
Achat d'un camion 1 tonne	5 ans	65 000 \$

Achat d'un camion léger	5 ans	50 000 \$
Services récréatifs et culturels		
Parc Jubilee – Infrastructures récréatives	10 ans	220 000 \$
Services d'hygiène environnementale (utilité)		
Construction de routes – rue Chesley Street	15 ans	120 000 \$
Renouvellement systèmes d'eau	10 ans	470 000 \$

PROPOSITION ADOPTÉE

Plan quinquennal de dépenses en immobilisations pour l'entente administrative du Fonds de taxe sur l'essence

C16-020 Proposé par : Patricia Bourque-Chevarie
 Appuyé par : Germaine Gallant

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le document intitulé
*Plan quinquennal de dépenses en immobilisations
 de la Ville de Shediac 2014-2018* soit adopté.

PROPOSITION ADOPTÉE

Le directeur des finances donne des explications supplémentaires pour les projets avec les Fonds pour la taxe sur l'essence. Il ajoute que les travaux se composent de deux (2) projets. Le projet de reconstruction de la rue Pascal-Poirier totalise la somme de 1 300 000 \$. Le projet de reconstruction sur le chemin Ohio totalise la somme de 810 081 \$, donc la section entre le Camping Beauséjour et la prison provinciale.

Paysage linguistique

C16-021 Proposé par : Anita Léger-MacDonald
 Appuyé par : Germaine Gallant

ATTENDU QUE la Ville de Shediac a un comité sur le paysage linguistique composé de deux (2) membres du Conseil et d'un (1) membre de l'administration;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté une politique relative au paysage linguistique en mars 2012;

ATTENDU QUE le Conseil remboursera jusqu'à 40 % les couts d'enseignes qui respectent la politique;

IL EST DONC RÉSOLU QUE la Ville de Shediac rembourse les commerçants suivants et que les fonds utilisés pour le remboursement viennent du budget Paysage linguistique soit le compte 1-26425.

Studio Sormany Inc.	2 640 \$ plus TVH
LeBlanc Shoe Repair	1 530 \$ plus TVH

PROPOSITION ADOPTÉE

Adoption du Budget 2016 - Centre-Ville Shediac Downtown inc.

C16-022 Proposé par : Patricia Bourque-Chevarie
 Appuyé par : Laura Gallant

LA PRÉSENTE ATTESTE QUE le 25^e jour de janvier 2016 le conseil de la municipalité de Shediac adopta, par arrêté, l'imposition d'une contribution pour amélioration des affaires sur toutes propriétés immobilières non-résidentielles se situant dans la zone d'amélioration des affaires de la municipalité et qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation*. Le montant de la contribution sera la somme de 116 458 \$ au taux de 20¢ par 100 \$ et le conseil ordonne et prescrit que ledit montant soit prélevé par le (la) ministre de l'Environnement et gouvernements locaux conformément à la *Loi sur les zones d'amélioration des affaires*.

Adopté ce 25^e jour de janvier 2016 par le conseil de la municipalité de Shediac.

PROPOSITION ADOPTÉE

Projet de Centre des opérations municipales

C16-023 Proposé par : Michel LeBlanc
 Appuyé par : Patricia Bourque-Chevarie

ATTENDU QUE la résolution C15-117 autorisait l'administration à embaucher une firme d'architecte pour faire la préparation des plans et devis pour une nouvelle construction afin d'accueillir le futur Centre des opérations sur la

propriété appartenue par la Ville de Shediac sur le Chemin Ohio (NID # 01045871 et #00818955);

ATTENDU QUE la Firme Architects 4 a été retenue pour la préparation des plans et devis pour une nouvelle construction afin d'accueillir le futur Centre des opérations;

ATTENDU QUE deux options de plans de localisation ont été présentées au conseil municipal le lundi 18 janvier 2016 par Alain Malenfant de Architects 4;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accepte l'Option 1 du plan de localisation tel que présenté par Architects 4 ainsi que le concept extérieur du bâtiment tel que présenté dans l'option 1.

PROPOSITION ADOPTÉE

14. NOMINATIONS AUX COMITÉS - aucune

15. AJOURNEMENT

La conseillère Anita Léger-MacDonald propose l'ajournement vers les 20 h 30.

Jacques LeBlanc, maire

Gilles Belleau, secrétaire municipal